

Les concours des plans d'affaires projetés pour septembre 2020



Les concours des plans d'affaires du PADMPME devraient débuter au mois de septembre prochain par un séminaire de lancement. C'est estimation donnée par le consortium Deloitte-I&F Entrepreneuriat-Kivu Entrepreneurs, en charge de conduire cette activité – la plus importante du PADMPME (55 millions sur les 100 millions du financement global) -, à l'issue de la réunion de lancement du cadrage de la mission tenue jeudi 9 juillet au siège de l'Unité de coordination du Projet à

Kinshasa.

Plusieurs points ont été abordés au cours de cette rencontre, notamment la gouvernance de l'activité, la fixation des critères d'éligibilité et de sélection, la communication, le suivi-évaluation, et les ajustements dans le contexte de la crise sanitaire de COVID-19.

Les deux parties ont convenu de mettre en place un comité de pilotage dédié à ce volet du PADMPME et un secrétariat technique de suivi ad hoc

Lire en page 3

Dans ce numéro

Le ministre Kalumba veut accélérer la mise en oeuvre 2

FAQ 4

Point sur l'évolution du PADMPME 4

Entrepreneuriat: Justin Kalumba veut accélérer la mise en oeuvre des activités du PADMPME



Au cours d'un entretien de travail avec les experts du PADMPME qu'il a rencontrés au siège de l'Unité de coordination à la Gombe, le ministre des Classes Moyennes, Petites et Moyennes Entreprises, Artisanat a tenu à souligner que "le PADMPME, avec son financement de 100 millions de dollars américains, est une solution à la situation actuelle de la RDC".

Le patron du secteur des PME a visité l'Unité de coordination nationale du PADMPME ce jeudi 18 juin. L'occasion pour lui de marteler sur l'urgence d'accélérer la mise en oeuvre des activités du Projet dans les villes retenues pour l'implémentation de cette phase [Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi].

Dans l'esprit de Justin Kalumba Mwana-Ngongo, le PADMPME, bien que négocié et conclu depuis 2018, devient aujourd'hui, dans le contexte de COVID19, "une espèce de projet thérapeutique, un traitement qui va s'opérer dans un contexte d'urgence, parce que, justement, nous sommes en plein état d'urgence sanitaire avec une incidence directe sur les entreprises".

"Ceci nous met face à nos responsabilités", ajoute-t-il, alors que le gouvernement s'achemine vers un collectif budgétaire pour ramener la loi des finances 2020 à des proportions réalistes en termes de budget. Et d'insister: "nous avons cette espèce d'ilot que l'on appelle le PADMPME, avec 100 millions de dollars mis à la disposition des PME, nous n'avons pas le droit de travailler lentement alors que toutes ces PME sont en train de demander des ressources pour survivre et repartir du bon pied".

Le ministre avait tenu le même discours en début de semaine au cours d'une visioconférence avec l'équipe de la Banque mondiale dédiée à l'assistance technique de ce Projet. Il s'agissait de voir comment obtenir des réponses rapides y compris en termes de passation des marchés pour tenir des délais raisonnables de contractualisation avec les firmes de mise en oeuvre des activités.

Sa plus grande exhortation aux équipes de la coordination: "Monsieur le Coordonnateur, et toute l'équipe, je

voudrais que nous nous engageons davantage, pour que dans les jours qui viennent (vous avez parlé de juillet, je l'ai noté), les activités dans le cadre de ce Projet commencent réellement sur le terrain."

Le Coordonnateur national du PADMPME avait promis dans son mot d'introduction au ministre qu'il met tout en oeuvre pour que le mois de juillet prochain soit celui de la contractualisation, en tenant compte bien sûr du contexte sanitaire actuel.

Déjà, depuis le lancement solennel intervenu en février dernier à Lubumbashi, l'UCP/PADMPME se décarcasse pour contractualiser avec les firmes qui conduiront les activités. La plupart des négociations engagées avec les cabinets sélectionnés dans ce cadre sont en phase de conclusion.

Le PADMPME soutient l'entrepreneuriat dans les secteurs productifs de l'agro-transformation, la petite industrie et les secteurs des services à valeur ajoutée. Il s'exécute dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi.

Les concours des plans d'affaires projetés pour septembre 2020

(Suite de la page 1)

et d'accélérer les autres activités de cadrage.

Initialement prévues pour durer trois mois, ces activités de cadrage sont ramenées à deux mois, pour permettre de passer rapidement à l'appel à candidatures, la sélection, la formation, le financement, l'accompagnement et le suivi des projets des entrepreneurs dans les secteurs de l'agro-transformation, l'industrie légère et les services à valeur ajoutée.

Le PADMPME a ainsi intégré le souci du gouvernement congolais d'accélérer le processus de mise en œuvre du Projet pour soulager les entrepreneurs durement frappés par la crise sanitaire de la maladie à coronavirus. Le gouvernement a, en effet, identifié le PADMPME comme une "solution thérapeutique, un traitement qui va s'opérer dans un contexte d'urgence, parce que, justement, nous sommes en plein état d'urgence sanitaire avec une incidence directe sur les entreprises", tel que l'avait affirmé le ministre Justin Kalumba, au cours de sa récente visite

de travail à l'UCP.

Les concours des plans d'affaires visent à renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes et des PME établies à travers une combinaison d'interventions financières et non-financières afin d'améliorer la croissance et la performance. Ils sont également destinés à constituer un pipe-line d'une nouvelle génération des entrepreneurs en vue d'élargir le tissu des MPME locales opérant dans les secteurs productifs. Ils vont aussi contribuer à la création de l'emploi et de la stabilité en renforçant la résilience d'une base des MPME formelles et informelles.

750 jeunes entrepreneurs et 500 PME établies dans les 4 villes du Projet (Kinshasa, Matadi, Goma, Lubumbashi) seront sélectionnés à l'issue des différentes étapes pour bénéficier des subventions et d'accompagnement technique pour l'amélioration de leurs performances. De ces bénéficiaires, minimum 40 % devraient être des entreprises appartenant aux femmes ou à tout le moins dirigées par elles.

EN BREF

COPA en questions

Le concours (ou la compétition) des plans d'affaires, également désigné CPA ou COPA en sigle, est le mode de sélection prévu pour accéder aux bénéfices du PADMPME.

Les chiffres

750

Jeunes entrepreneurs

500

PME à potentiel de croissance

4

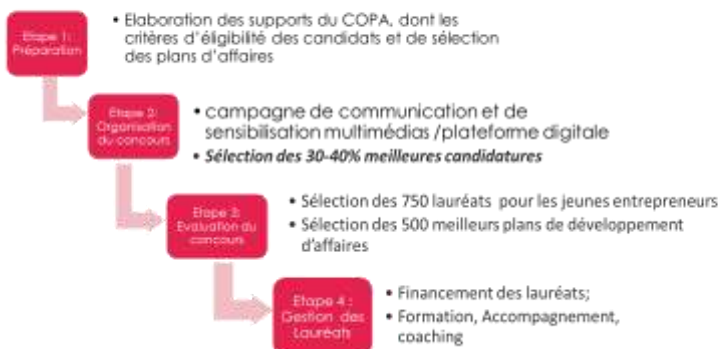
villes

Kinshasa, Matadi, Goma, Lubumbashi

SECTEURS:

Agro-transformation, industrie légère, services

APPROCHE DE L'ORGANISATION DE LA COMPÉTITION DES PLANS D'AFFAIRES



FAQ

Qui peut accéder au financement du PADMPME?

Les activités du PADMPME concernent les jeunes filles et garçons (18 à 35 ans), les femmes entrepreneurs (majeures, mais sans limitation d'âge), les PME établies qui présentent un potentiel de croissance et les organismes publics et privés qui accordent des services de développement aux entreprises.

Les bénéficiaires se recrutent dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi. Ils doivent évoluer dans les secteurs de l'agro-transformation, l'industrie légère et les services à valeur ajoutée (à l'exclusion du commerce général, de l'agroforesterie et de l'import-export).

Comment savoir qu'il y a des compétitions des plans d'affaires ?

Une campagne de communication précédera le lancement des COPA. Cette campagne fera connaître les critères d'éligibilité et de sélection ainsi que les modalités de participation au concours. La date projetée pour le début du processus est le mois de septembre 2020.

Des matinées d'information sur le PADMPME

Où en est-on avec l'exécution du PADMPME? La question revient sur toutes les lèvres et partout au sein de l'écosystème des MPME aussi bien à Kinshasa que dans les villes de Goma, Lubumbashi et Matadi.



L'affiche de la matinée d'information organisée à Lubumbashi

L'Unité de coordination du PADMPME a entrepris d'entretenir directement les destinataires de ses activités disséminés dans les villes de Kinshasa, Matadi Goma et Lubumbashi, à travers des matinées d'information. Le but étant de faire le point sur l'évolution du Projet, après le lancement officiel intervenu au mois de février dernier à partir de Lubumbashi. Il s'agit également de préparer les parties prenantes sur les étapes à venir.

Cette activité se produisant dans le contexte particulier de la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus, le format a été adapté, privilégiant une représentativité minimale des associations et chambres de commerce dans la salle de réunion et la diffusion des échanges sur les réseaux sociaux à l'intention des publics plus larges.

L'exercice a débuté justement au chef-lieu de la province du Haut-Katanga, Lubumbashi, où des représentants des entrepreneurs regroupés au sein des associations ont été informés sur le déroulement des activités depuis la cérémonie solennelle d'inauguration.

Il faut apprécier à sa juste valeur la collaboration de l'OPEC Haut-Katanga qui a relayé le message du PADMPME, en l'absence de toute possibilité de déplacement pour les membres de l'Unité de coordination basée à Kinshasa et du point focal pour la ville en instance de recrutement en ce moment-là.

Ensuite, Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu a été la deuxième étape de cette activité d'information atypique animée via vidéoconférence par des experts du PADMPME à partir de Kinshasa, avec comme pivot local, Mme Esther Kalanga, le point focal du Projet dans la ville des volcans. Là aussi, les entrepreneurs, mais aussi des associations des femmes et des représentants des services de développement aux entreprises ont reçu une information en 360° sur le PADMPME, à la satisfaction générale.

Kinshasa a repris le flambeau la semaine du 13 au 18 juillet pour repercuter la bonne parole du soutien à l'entrepreneuriat aux entrepreneurs de la capitale.

La clôture interviendra par Matadi dans les tout prochains jours.